

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 124 autorisant M. Luigi Latini, de nationalité italienne à acquérir un immeuble sis à Djibouti, Plateau du Serpent.

n° 124

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 janvier 1964

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1964

Date du numéro
1 mars 1964

TEXTE INTÉGRAL

M. Luigi Latini, entrepreneur, de nationalité italienne, demeurant à Djibouti, est autorisé à acquérir un immeuble sis à Djibouti, plateau du Serpent, en face du passage à niveau, et immatriculé au Livre Foncier du Territoire sous le n° 154 au nom de la Société coloniale italienne.